



**DELIBERATIONS SOUMISES
AU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 août 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq août, à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal de la commune des Taillades, légalement convoqués le dix août deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Sonia HAQUET, Maire.

PRESENTS : Sonia HAQUET. Philippe GUILLOT. Sylviane BADEI. Jean-Louis DELPIANO. Amélie BERGER. José TUR. Pierre HELLAL. Chantal VILLAIN. Lydia MONTAGNER. Claudine PEUCH. Valérie BOUNIAS. Pierre VOLTAIRE. Thomas BIDON. Mathieu BLIN. Charlotte HERRERO. Abila ZIANI. Maxime DAUPHIN.

POUVOIRS : Marc CHABERT (pouvoir donné à Jean-Louis DELPIANO). Betty TORDJMANN (pouvoir donné à José TUR).

ABSENTS :

Secrétaire de séance Lydia MONTAGNER

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

➤ N° 33-2026 : RH - Recrutement contrat apprentissage - Communication	APPROUVE
➤ N° 34-2026 : RH - Actualisation de l'attribution de l'IHTS	APPROUVE
➤ N° 35-2026 : LMV – Approbation du rapport de la CLECT	APPROUVE
➤ N° 36-2026 : FINANCES - Versement d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes	APPROUVE
➤ N°37-2026 : FINANCES - Participation 2026 au FAJ – Département de Vaucluse	APPROUVE
➤ N°38-2026 : PATRIMOINE - Location salle des fêtes du Moulin Saint-Pierre – Adoption de la convention et du règlement	APPROUVE
➤ N°39-2026 : PATRIMOINE – Location salle des fêtes du Moulin Saint-Pierre – Fixation des tarifs et des conditions financières	APPROUVE